

**Assemblée générale**

Soixante-dix-septième session

Documents officiels

Distr. générale
13 décembre 2022
Français
Original : anglais

Deuxième Commission**Compte rendu analytique de la 14^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 12 octobre 2022, à 10 heures

Présidence : M. Al-Thani (Vice-Chair) (Qatar)
puis : M^{me} Stoeva (Bulgarie)
puis : M^{me} Cassar (Malte)
puis : M^{me} Stoeva (Bulgarie)

Sommaire

Point 22 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

- a) Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027)
- b) Coopération pour le développement industriel
- c) Participation des femmes au développement
- d) Mise en valeur des ressources humaines
- e) Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Point 24 de l'ordre du jour : Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



En l'absence de M^{me} Stoeva (Bulgarie), M. Al-Thani (Qatar), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 22 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (A/77/219)

- a) **Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) (A/77/176)**
- b) **Coopération pour le développement industriel (A/77/138)**
- c) **Participation des femmes au développement (A/77/243)**
- d) **Mise en valeur des ressources humaines (A/77/234)**
- e) **Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (A/77/209)**

Point 24 de l'ordre du jour : Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition (A/77/70-E/2022/49 et A/77/241)

1. **M^{me} Urosevic** (Directrice exécutive, Organisation mondiale du tourisme), intervenant par liaison vidéo, présente le rapport du Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme sur la promotion du tourisme durable, y compris l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement (A/77/219). Elle déclare qu'alors que la communauté internationale s'efforce de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et tente de surmonter la triple crise planétaire des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est venue rappeler à quel point le monde est devenu interdépendant. En raison de ses liens avec presque tous les autres secteurs économiques, le tourisme a été l'un des plus durement touchés par la pandémie, mais les États Membres ont déployé des efforts importants pour continuer à promouvoir un tourisme durable propice à l'élimination de la pauvreté et à la protection de l'environnement. Le tourisme offre d'importantes possibilités de développement et constitue un secteur prioritaire dans de nombreux pays en tant que moteur de la croissance, avec des effets directs et multiplicateurs sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, tout en s'attachant à la protection et à la restauration de l'environnement et à l'amélioration du bien-être et des moyens de subsistance. Il s'agit d'une source majeure de revenus,

de recettes en devises, de recettes fiscales et d'emplois, en particulier dans les petits États insulaires et les pays en développement où il représente plus de 20 % de leur produit intérieur brut (PIB). Le secteur soutient des millions d'emplois directs et indirects dans le monde entier, en particulier pour les femmes et les jeunes.

2. Toutefois, pour continuer à soutenir la croissance économique inclusive et le développement durable, le secteur doit devenir plus durable et plus résilient grâce à un changement porteur de transformation, associé à une stratégie mondiale pour mettre fin à la perte de biodiversité, accroître les ambitions des acteurs du tourisme en matière de climat et limiter les effets des changements climatiques et de la pollution. Un environnement sain est essentiel pour que le secteur soit compétitif et il est nécessaire d'intégrer la circularité et de stimuler la transformation et l'innovation tout au long de la chaîne de valeur du tourisme. La pandémie a accéléré la transformation numérique et l'adoption des technologies ce qui a eu des répercussions sur le secteur du tourisme et a permis d'y créer des emplois et des compétences, tout en soulignant l'urgence de renforcer les capacités nationales et de réduire la fracture numérique.

3. Deux domaines ont été mis en évidence dans le rapport pour que la Commission donne des orientations générales supplémentaires. Premièrement, un événement thématique de haut niveau sur le tourisme pourrait devenir un élément régulier d'une consultation statutaire sur le tourisme au sein du système des Nations Unies, ce qui permettrait de renforcer au maximum sa contribution au développement durable. Deuxièmement, afin de mieux intégrer le tourisme durable dans une vision plus large, de mettre l'accent sur une compréhension de la durabilité axée sur la résilience, de faire écho à l'ampleur du défi posé par les crises récentes et de renforcer les efforts de relèvement et la transformation du secteur du tourisme dans son ensemble, l'intitulé de la résolution de l'Assemblée générale pourrait être modifié pour se lire « Promouvoir un tourisme durable et résilient en faveur du développement » et son contenu ajusté en conséquence.

4. **M^{me} Bas** (Directrice, Division du développement social inclusif, Département des affaires économiques et sociales), présentant le rapport du Secrétaire général sur les activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027), tel qu'il figure dans le document A/77/176, déclare que le monde est confronté à des défis sans précédent, notamment l'augmentation de la pauvreté, les inégalités socioéconomiques et l'insécurité alimentaire, en raison de la pandémie de COVID-19, du conflit en Ukraine et des changements climatiques. Les

effets conjugués de la pandémie et du conflit devraient entraîner une augmentation nette de 75 à 95 millions du nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté d'ici à la fin 2022, par rapport aux projections faites avant la pandémie et les changements climatiques, si rien n'est fait pour les limiter, précipiteront jusqu'à 130 millions de personnes dans la pauvreté au cours des dix prochaines années. Les chocs externes tels que la pandémie font plus facilement basculer dans la pauvreté les personnes vivant juste au-dessus du seuil d'extrême pauvreté, notamment les travailleurs du secteur informel et ceux occupant des emplois précaires, les peuples autochtones et les personnes handicapées, qui ne peuvent faire face à des risques pour lesquels ils ne sont pas assurés. En revanche, les politiques gouvernementales à long terme et les mesures d'urgence visant à atténuer l'impact de ces chocs, comme la fourniture d'une assistance publique en matière de soins de santé, d'éducation et de protection sociale et les interventions sur le marché du travail jouent un rôle pour préserver les personnes de la pauvreté.

5. Dans le rapport, il est notamment recommandé a) de mettre en œuvre des politiques inclusives telles que la diversification économique, l'industrialisation, la restructuration de l'économie et l'investissement dans les économies vertes et maritimes, b) de renforcer les systèmes de santé plus solides et d'œuvrer en faveur d'une couverture sanitaire universelle et d'une sécurité sanitaire, c) d'investir davantage dans le capital humain, notamment dans la protection sociale inclusive, l'éducation de qualité, la formation et la création d'emplois décents, en particulier pour les jeunes, les femmes, les peuples autochtones et les personnes handicapées, d) de lutter contre les changements climatiques et e) d'accroître l'investissement dans la construction d'infrastructures respectueuses du genre et du handicap, notamment dans le domaine de l'informatique et des communications. La communauté internationale, y compris le système des Nations Unies, doit renforcer la coopération multilatérale au service du progrès et de la résilience universels, par l'octroi d'une aide au développement d'un coût abordable et d'un allègement de la dette aux pays les plus touchés par les crises, en particulier les pays d'Afrique, les pays les moins avancés et les autres pays à faible revenu.

6. **M. Müller** (Directeur général, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)) présente le rapport du Directeur général de l'ONUDI sur la coopération pour le développement industriel (A/77/138) dans une déclaration préenregistrée. Il dit que les plus pauvres ont été les plus durement touchés par les multiples crises que sont les changements climatiques, la pandémie de COVID-19, la guerre en

Ukraine, l'augmentation de la faim et de la pauvreté et l'insécurité énergétique et alimentaire mondiale. Il souligne qu'il est urgent de faire progresser la réalisation de l'objectif de développement durable n° 9 et d'autres objectifs liés à l'industrie face aux défis posés par les crises actuelles, des solutions abordables, pratiques et réalistes existant déjà. L'industrialisation qui a permis de sortir des millions de personnes de la pauvreté constitue un outil puissant de création d'emplois, de génération de revenus, de diversification économique et d'innovation. En effet, l'innovation, la transition numérique et les technologies modernes sont essentielles pour relever bon nombre des plus grands défis.

7. La lutte contre la faim et la pauvreté est une priorité absolue car quelque 800 millions de personnes souffrent actuellement de la faim et ont besoin d'un soutien urgent. La création de valeur au niveau local est indispensable pour offrir des perspectives, des emplois décents et des salaires équitables à tous les jeunes, femmes et hommes. Les défis climatiques et énergétiques comptent parmi les autres priorités. La plupart des 800 millions de personnes qui n'ont pas accès à l'énergie vivent en Afrique subsaharienne. Le développement ne pouvant se faire sans énergie, il est nécessaire de soutenir la transition vers des énergies propres et de faciliter les partenariats pour investir dans des solutions porteuses de changements, comme l'hydrogène vert. Les modes de production et de consommation doivent également changer, pour évoluer d'un modèle linéaire de production, de consommation et de gestion des déchets à une économie circulaire, qui aurait des avantages pour les entreprises du monde entier et réduirait les émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici à 2050.

8. Face à de nombreux défis mondiaux, le développement industriel durable et inclusif pourrait apporter une réponse forte. Une coopération et une solidarité internationales accrues sont nécessaires pour partager les connaissances et les technologies et accélérer le soutien, notamment par l'intermédiaire de l'ONUDI, qui pourrait servir de plateforme centrale pour mobiliser les partenariats et les investissements et favoriser l'échange international d'idées, d'innovations, de connaissances et de technologies porteuses de changements.

9. **M^{me} Hordosch** (Conseillère pour les politiques, Division des politiques, des programmes et des relations intergouvernementales, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)), présentant le rapport du Secrétaire général sur les femmes dans le développement (A/77/243), déplore que, malgré les progrès réalisés

dans la réduction des inégalités de genre, les engagements pris en 1995 dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing n'aient pas été respectés, des disparités importantes subsistant entre les femmes et les hommes. Il est peu probable que les objectifs de développement durable, y compris l'objectif 5 sur l'égalité des sexes, soient atteints d'ici 2030 sans une action décisive. Des lois, des politiques et des normes sociales discriminatoires continuent d'entraver la pleine participation des femmes à l'économie, sur un pied d'égalité avec les hommes. Dans 190 pays, les femmes ne jouissent que des trois quarts des droits reconnus par la loi aux hommes, ce qui signifie que 2,4 milliards de femmes en âge de travailler ne bénéficient pas de l'égalité des chances économiques. La pandémie de COVID-19 a entravé plus que jamais l'autonomisation économique des femmes, et ses répercussions économiques et sociales pourraient annuler les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. En 2022, aux effets persistants de la pandémie et à la lenteur de la reprise sont venus s'ajouter l'inflation et les effets de la guerre en Ukraine, qui pourraient plonger entre 75 et 95 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté, pour la plupart des femmes. La pandémie a aggravé les inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde du travail, avec des effets négatifs sur les secteurs économiques où les femmes sont surreprésentées et entraînant une pandémie de l'ombre, celle de la violence contre les femmes et les filles.

10. Les gouvernements sont intervenus et ont mis en place des mesures décisives et novatrices, mais cela n'a pas suffi. Celles prises par la plupart des pays pour contenir la COVID-19, renforcer les systèmes de santé et de sécurité sociale et soutenir les économies, les institutions et les ménages en favorisant la relance budgétaire et la reprise économique n'ont pas été conçues dans une optique de genre. Les inégalités croissantes entre pays et en leur sein, l'augmentation des niveaux d'endettement et le rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire dans les pays en développement ont empêché l'adoption de mesures d'envergure suffisante pour répondre aux besoins des femmes et des filles et leur permettre de réaliser leurs droits. Toutefois, il est de plus en plus évident qu'un relèvement inclusif et durable au sortir de la pandémie n'est envisageable que si l'égalité des genres est au centre des politiques de protection sociale et de celles du marché du travail. De telles politiques doivent être adoptées par les gouvernements dans le cadre de leurs plans de développement durable et d'égalité des sexes.

11. Dans le rapport, il est notamment recommandé a) d'éliminer la pauvreté des femmes et des filles en

investissant dans les emplois, les revenus et les moyens de subsistance des femmes, en les soutenant, et en réduisant la part disproportionnée des soins et du travail domestique non rémunérée assumée par les femmes, b) d'accroître la participation des femmes au marché du travail et sur un pied d'égalité avec les hommes, à la prise de décisions et à l'exercice des responsabilités dans les secteurs public et privé, en s'attaquant aux obstacles structurels qu'elles rencontrent et en supprimant les lois, normes sociales et pratiques discriminatoires, c) d'éliminer l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes et la discrimination fondée sur le genre au travail, d) de garantir l'accès des femmes, en particulier des jeunes femmes, à un travail décent et à l'entrepreneuriat, notamment par la formalisation des emplois et des entreprises de l'économie informelle, d'élargir les systèmes de protection sociale tenant compte des questions de genre et de relever les planchers appliqués pour inclure toutes les femmes et les filles et e) de promouvoir et de protéger le droit des femmes et des filles à jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, y compris la santé sexuelle et reproductive, et de mettre en œuvre des mesures pour prévenir et combattre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et de harcèlement dans les espaces publics et privés.

12. **M^{me} Barthelemy** (Directrice du Bureau de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et de la coordination au service du développement durable, Département des affaires économiques et sociales), présentant le rapport du Secrétaire général sur la mise en valeur des ressources humaines (A/77/234), déclare que les engagements politiques, les progrès scientifiques et les actions de sensibilisation ont servi de base aux avancées dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi. Par conséquent, les gens vivent plus longtemps et ont un meilleur accès à l'éducation, les écarts entre les sexes ont été considérablement réduits et les progrès technologiques ont profité à l'emploi et offert de nouvelles possibilités dans la vie quotidienne. Ces avancées ont généralement aidé les communautés les plus favorisées, une tendance qui s'est accentuée ces dernières années en raison de divers chocs externes.

13. Depuis le précédent rapport du Secrétaire général, la condition humaine a connu des changements profonds, la pandémie de COVID-19, les conflits armés et les changements climatiques ayant eu des incidences sur le bien-être, les ambitions, les aspirations et la santé des personnes, ainsi que sur la manière dont elles apprennent, travaillent et vivent ensemble. Les groupes vulnérables étaient déjà les plus touchés par les chocs récents, entraînant des inégalités accrues et entravant la mise en œuvre du Programme 2030 et la réalisation de

la durabilité à long terme, et d'autres effets se feront sentir à l'avenir. Dans le rapport, trois domaines principaux nécessitant de nouvelles orientations générales sont mis en exergue. Tout d'abord, outre les chocs actuels à court terme, des évolutions à long terme telles que l'augmentation des migrations et de nouveaux schémas migratoires, l'évolution de la démographie, l'urbanisation et les progrès technologiques impactent la vie des gens. Il est donc essentiel d'intégrer la pensée critique et créative et la sensibilisation au développement durable dans les efforts d'éducation tout au long de la vie afin de favoriser une culture de résilience et d'adaptabilité, notamment par l'utilisation de la technologie et de la transition numérique pour les apprenants et les travailleurs. Ensuite, la résilience à long terme pour la mise en valeur des ressources humaines nécessite d'ancrer les efforts au sein de la société dans son ensemble, en rendant les politiques plus globales et inclusives et en faisant participer toutes les parties prenantes, comme ce fut le cas pour l'approche « Une seule santé » qui associe des mesures portant sur les changements climatiques, l'environnement, le bien-être mental et la santé physique. Enfin, la coopération multilatérale est plus importante que jamais pour relever les défis transfrontaliers.

14. **M. Torero Cullen** (Économiste en chef, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)), s'exprimant par liaison vidéo, présente le rapport du Secrétaire général sur l'élimination de la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (A/77/209). Il déclare que, comme l'indique le rapport, plus de 80 % des personnes en proie à l'extrême pauvreté dans le monde et 84 % de celles en situation d'extrême pauvreté multidimensionnelle vivent dans des zones rurales. Étant donné que la plupart d'entre elles dépendent des systèmes agroalimentaires et des ressources naturelles pour leur subsistance, elle sont plus exposées à la surexploitation des ressources naturelles et aux changements climatiques. Les pauvres des zones rurales souffrent d'exclusion sociale et doivent faire face à un éloignement géographique, ce qui se traduit par de faibles niveaux d'accès à l'éducation, à la santé et à la protection sociale et par des taux d'insécurité alimentaire et de nutrition plus élevés que dans les zones urbaines. Ils possèdent également moins d'actifs, notamment des terres, et ne disposent pas d'un accès suffisant aux ressources productives, aux possibilités de travail décent et aux infrastructures de base. Leur situation est exacerbée par les inégalités structurelles. L'inégalité de revenus au niveau mondial s'est accrue pour la première fois en 20 ans et il est prouvé que les niveaux élevés d'inégalité diminuent les effets de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté et

empêchent les pauvres des zones rurales de participer au développement et d'en bénéficier, les femmes rurales, les travailleurs migrants, les petits exploitants agricoles familiaux et les peuples autochtones étant touchés de manière disproportionnée.

15. La pandémie de COVID-19 a annulé les gains durement acquis en matière de réduction de la pauvreté, avec des effets disproportionnés sur les populations les plus vulnérables socialement et économiquement, dont la majorité vit dans les zones rurales, car leurs pertes en termes de revenus et d'emplois se combent plus lentement que celles des plus riches. Le ralentissement économique et la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ont également accentué les inégalités structurelles existantes, et les mesures visant à soutenir le rétablissement des moyens de subsistance n'ont souvent pas réussi à atteindre les personnes en situation d'extrême pauvreté, en particulier dans les zones rurales. Pour inverser ce scénario, il faut faire preuve de plus d'ambition en matière de mesures novatrices pour atteindre l'objectif de développement durable n° 1, qui consiste à mettre fin à la pauvreté dans les zones rurales. Les États membres pourraient envisager de redoubler d'efforts pour éradiquer la pauvreté rurale, notamment en s'attaquant aux inégalités de revenus et de richesses, et en prenant des mesures immédiates pour empêcher tout basculement dans la pauvreté à court terme, outre des politiques à plus long terme, inclusives, fondées sur les droits, multisectorielles et durables, visant à remédier aux inégalités structurelles dans les zones rurales. Il est en outre essentiel a) d'accroître les investissements dans la transformation des systèmes agroalimentaires et de promouvoir des processus d'industrialisation inclusifs et durables à faibles émissions, b) d'assurer l'accès aux biens de production, à des possibilités de travail décent, à la protection sociale, à une éducation et une santé de qualité, à des infrastructures rurales améliorées et à des services numériques et financiers, c) de veiller à ce que ces investissements bénéficient aux exploitants agricoles familiaux et aux petits producteurs, aux femmes et aux jeunes ruraux, aux migrants et aux peuples autochtones et d) d'améliorer la collecte de données ventilées pour mieux éclairer l'élaboration des politiques afin d'accélérer l'éradication de la pauvreté rurale et de mettre en œuvre le Programme 2030. L'agriculture et les systèmes alimentaires jouent un rôle important dans la promotion des moyens de subsistance en milieu rural, du travail décent et de l'autonomisation des communautés, comme souligné lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Les efforts visant à transformer les systèmes agroalimentaires dans le continuum rural-urbain doivent impliquer les plus pauvres et permettre un accès équitable à la terre, aux ressources en eau et

aux marchés, notamment en promouvant des voies d'industrialisation durable à faibles émissions, conformément aux priorités nationales en matière d'atténuation et d'adaptation.

16. Présentant le rapport du Secrétaire général sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition (A/77/241), l'orateur fait observer que la pandémie de COVID-19 a mis en évidence la fragilité des systèmes agroalimentaires et que les efforts de redressement actuellement déployés ne sont pas suffisants pour parvenir à la sécurité alimentaire et garantir une bonne nutrition. Même si la pandémie et les mesures restrictives qui en découlent touchent à leur fin, les taux de faim dans le monde continuent d'augmenter, traduisant la persistance des inégalités structurelles dans la reprise économique. En 2021, il y avait 46 millions de personnes de plus qu'en 2020 qui souffraient de sous-alimentation chronique et 150 millions de plus qu'avant la pandémie. En outre, la sous-alimentation a augmenté de près de 2 % depuis le début de la pandémie et 3,1 milliards de personnes n'ont pas les moyens de se nourrir sainement. Il ne fait donc aucun doute que la situation nutritionnelle est alarmante, malgré certains progrès dans la lutte contre le retard de croissance, l'émaciation et la surcharge pondérale et qu'elle pourrait même être pire que ce qui est rapporté, car certaines données n'étaient pas disponibles pendant la pandémie. Les conflits sont un autre facteur important d'insécurité alimentaire aiguë.

17. Les inégalités structurelles persistent dans les systèmes alimentaires, la part de la pauvreté, de la faim et de l'insécurité alimentaire étant la plus élevée parmi les personnes qui sont tributaires de l'agriculture pour vivre. Les petits producteurs de denrées alimentaires, y compris les exploitants agricoles familiaux et les travailleurs agricoles, sont particulièrement exposés car ils disposent de revenus et de possibilités plus limités que ceux des moyens et grands producteurs. L'accès aux ressources est inégal, les terres étant de plus en plus concentrées dans les grandes exploitations, lesquelles gèrent plus de 70 % des terres arables alors qu'elles ne représentent que 1 % de l'ensemble des exploitations. Le coût des régimes alimentaires sains n'a cessé d'augmenter et l'on estime que 80 % des Africains n'ont pas les moyens de s'en procurer. En raison de l'inégalité de la répartition des richesses, il est peu probable que les petits producteurs de denrées alimentaires profitent de la hausse des prix des aliments, en raison de l'augmentation des prix de l'énergie. Les femmes sont plus exposées à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire parce qu'elles ont moins de possibilités, moins d'accès aux ressources productives et des revenus moyens inférieurs à ceux des hommes. Alors que la population

jeune devrait tripler d'ici à 2050, le secteur rural vieillit en raison du manque de débouchés pour les jeunes et les investissements sont insuffisants pour soutenir leurs capacités d'innovation dans les économies rurales.

18. Certains progrès ont été réalisés dans la gestion durable des ressources naturelles, en particulier l'eau et les forêts, mais les objectifs en matière de diversité génétique et de restauration des écosystèmes sont loin d'être atteints. Les changements climatiques ont des effets négatifs sur la capacité de production du fait des températures extrêmes, de l'augmentation des précipitations et des inondations ainsi que de la variabilité du comportement des ravageurs et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la contribution de l'agriculture à leur atténuation et à l'adaptation à ceux-ci. En outre, les petites et moyennes entreprises sont confrontées à des difficultés en matière de commerce et d'investissement, avec un accès plus limité aux investissements et une capacité moindre en termes d'innovation et de passage au numérique. Même si le commerce mondial a résisté à la pandémie, les chaînes de valeur n'ayant subi que des perturbations de courte durée, les investissements dans l'agriculture ont diminué, les ressources ayant été détournées pour répondre aux besoins liés à la pandémie. Les vastes répercussions de la guerre en Ukraine menacent les moyens de subsistance de plus d'un milliard de personnes et entravent la capacité des pays, en particulier des pays en développement, à mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir la reprise économique et mettre en œuvre des mesures visant à maintenir les moyens de subsistance des plus vulnérables.

19. Pour inverser ces tendances, il faut admettre l'interconnexion des impacts économiques, sociaux et environnementaux sur les systèmes agroalimentaires ainsi que la nécessité de faire preuve de plus d'ambition et de déployer plus d'efforts pour parvenir à des systèmes alimentaires durables et résilients. Grâce à des approches globales, transversales et multipartites, l'objectif d'éradiquer la faim et la malnutrition d'ici à 2030 ne devrait pas être hors de portée. Les décideurs pourraient envisager a) de s'assurer que des mesures sont en place pour corriger les distorsions et les interruptions des échanges commerciaux et améliorer la disponibilité des produits et des intrants agricoles en augmentant la résilience par la protection, la gestion durable et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes, b) d'améliorer la résilience des systèmes et des personnes par le renforcement des capacités, la diffusion des bonnes pratiques en matière d'agriculture adaptative, l'investissement dans les prévisions fondées sur des données, la science et l'innovation, d'établir une cartographie exhaustive et de promouvoir la transition

numérique, c) de combler les lacunes des systèmes d'alerte précoce et d'intervention rapide, d'améliorer la préparation, de renforcer les liens entre l'aide humanitaire et l'aide au développement et de lutter contre les inégalités, d) d'autonomiser les acteurs ruraux, en particulier les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les petits producteurs de denrées alimentaires, en améliorant l'accès aux connaissances, aux ressources, aux biens et aux services et en préservant leurs moyens de subsistance par des politiques et des interventions ciblées et e) d'améliorer la disponibilité et l'accès à des données fiables et ventilées pour la prise de décision, notamment pour promouvoir les investissements et accroître au maximum la contribution de l'agriculture à une croissance économique inclusive. Il est primordial que les pays concrétisent les engagements pris lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires en s'appuyant sur l'expertise technique du système des Nations Unies, notamment de la FAO, et de ses partenaires pour accélérer la transformation grâce à des interventions peu coûteuses et à fort impact.

20. *M^{me} Stoeva (Bulgarie) prend la présidence.*

21. **M. Khan** (Pakistan), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit qu'environ un milliard de personnes, soit près de 15 % de la population mondiale, survivent dans des conditions de pauvreté, ne disposant pas des revenus et des capacités nécessaires pour vivre dans la dignité. En tant que violation la plus répandue des droits de l'homme et cause profonde de l'instabilité socio-économique et des problèmes politiques et de sécurité, la pauvreté entraîne d'immenses souffrances humaines et il n'est que juste qu'elle figure au rang de premier objectif de développement durable.

22. Même si la pauvreté a visiblement reculé au cours des 30 dernières années, les crises récentes ont fait basculer environ 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté, compromettant les progrès réalisés pour l'éliminer. Comme l'a dit Nelson Mandela, la pauvreté n'est pas naturelle, mais causée par l'homme, et peut être vaincue par l'action humaine. Les 26 personnes les plus riches de la planète détiennent autant que la moitié la plus pauvre de l'humanité. Alors que les nations riches ont mobilisé plus de 17 000 milliards de dollars en réponse à la pandémie de COVID-19, les pays en développement ont eu du mal à trouver ne serait-ce qu'une fraction des 4 300 milliards de dollars nécessaires pour s'en remettre et atteindre les objectifs de développement durable. En outre, il est ironique que les pays qui ont le moins contribué à la dégradation du climat soient ceux qui souffrent le plus de la pauvreté liée aux changements climatiques. Face à l'ampleur de la crise, les gouvernements ont planifié ou

mis en œuvre plus de 3 000 mesures de protection sociale pendant la pandémie, telles que des transferts directs en espèces, mais la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie a nécessité un soutien et des investissements financiers et logistiques supplémentaires, notamment au moyen d'une action coordonnée de la communauté internationale qui s'appuie sur la résolution 76/264 de l'Assemblée générale sur l'état d'insécurité alimentaire mondiale. Les producteurs de denrées alimentaires doivent bénéficier d'un accès suffisant aux semences, aux engrais et aux financements afin de développer la production alimentaire locale et nationale. Puisque 220 millions d'emplois à temps plein ont été perdus, il est nécessaire de promouvoir une croissance économique inclusive et durable, le plein emploi productif et le travail décent.

23. Les causes systémiques de la pauvreté c'est-à-dire les conflits, les déplacements forcés et les vulnérabilités socio-économiques et environnementales doivent être traitées. Les structures de financement, de production et d'échanges commerciaux doivent être rendues justes et équitables, l'exploitation des ressources naturelles des pays les plus pauvres doit cesser et le droit international doit être appliqué et respecté afin qu'ils puissent obtenir leur part équitable du développement mondial. En outre, des ressources financières doivent être mobilisées pour les pays en développement grâce à une gestion saine de la dette, à la réorientation des droits de tirage spéciaux inutilisés, à l'émission de droits supplémentaires de ce type et à l'octroi plus large de dons et de financements concessionnels, en particulier pour les pays en extrême difficulté financière ou victimes de catastrophes naturelles ou d'origine anthropique. La réalisation des objectifs de développement durable pourrait être accélérée par des investissements majeurs dans les infrastructures durables et les nouvelles technologies et par la réduction de la fracture numérique afin de permettre aux pays en développement de suivre un modèle de développement moderne et inclusif. Les pays développés doivent respecter les engagements auxquels ils ont souscrits de fournir un soutien financier, technologique et au renforcement des capacités visant à éradiquer la pauvreté et à atteindre les objectifs de développement durable et les mesures coercitives unilatérales à l'encontre des pays en développement doivent également être levées.

24. **M^{me} Motsumi** (Botswana), s'exprimant au nom du Groupe des pays en développement sans littoral, estime que le monde recule dans ses efforts pour mettre fin à la faim, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition en raison du contexte difficile et incertain engendré par la pandémie de COVID-19, les changements climatiques et la détérioration des perspectives économiques. Les

trajectoires de croissance actuelles doivent être transformées afin de parvenir à l'éradication de la pauvreté et d'atteindre les autres objectifs de développement durable, grâce à des cadres politiques nationaux et internationaux cohérents et intégrés.

25. Un écart important entre les femmes et les hommes persiste également, en particulier en ce qui concerne l'emploi, la sécurité alimentaire et l'utilisation d'Internet dans les pays en développement sans littoral et les femmes ont été particulièrement exposées aux conséquences sociales, sanitaires et économiques négatives de la pandémie. En outre, la pandémie a démontré l'importance des technologies numériques et a accéléré leur adoption, mais en 2021, Internet qui est l'outil numérique le plus nécessaire, affichait un taux d'utilisation de 34,7 % dans les pays en développement sans littoral alors que la moyenne mondiale s'établissait à 63 %, en raison principalement du coût élevé et de l'accessibilité limitée de l'accès à large bande.

26. La communauté internationale et les partenaires du développement doivent aider les pays en développement sans littoral à étendre les programmes de protection sociale et à renforcer les filets de sécurité sociale afin d'empêcher les groupes vulnérables de s'enfoncer davantage dans la pauvreté. Pour mettre en œuvre le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 et réaliser les objectifs de développement durable il est indispensable d'agir pour a) veiller à ce que les filets de sécurité tiennent compte de la dimension de genre, b) améliorer l'accès des femmes à la formation et au crédit, c) renforcer leurs droits à la propriété et à la terre et d) assurer l'égalité d'accès des hommes et des femmes à l'alimentation, à l'emploi et à la technologie. La communauté internationale doit fournir rapidement un soutien à faible conditionnalité à la balance des paiements et au budget afin que les pays en développement sans littoral puissent relever les défis de manière adéquate. Elle doit également renforcer son soutien humanitaire et technique, tant financier qu'en nature, afin d'assurer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance et de renforcer les chaînes de valeur et d'approvisionnement mondiales.

27. **M^{me} Chimbiri Molande** (Malawi), prenant la parole au nom du Groupe des pays les moins avancés, déclare que ces pays subissent de plein fouet les conséquences interdépendantes de la pandémie de COVID-19, de la guerre en Ukraine et de la crise climatique qui se poursuit. Ils se remettent lentement de la pandémie et la pauvreté reste un défi majeur pour le développement. Quelque 251 millions de personnes vivant dans les pays les moins avancés sont déjà en situation d'insécurité alimentaire et l'on prévoit que

d'avantage de personnes de ces pays seront poussées vers l'insécurité alimentaire et l'extrême pauvreté d'ici la fin 2022. La famine menace dans la Corne de l'Afrique et plusieurs pays en situation de conflit ou d'après-conflit connaissent déjà une crise humanitaire, encore aggravée par les pénuries de céréales et d'engrais et la hausse des coûts énergétiques.

28. L'élimination de l'extrême pauvreté est un objectif primordial du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés. Pour ce faire, il faut tout d'abord renforcer les capacités de production et l'accès aux marchés afin de parvenir à une croissance économique durable et inclusive. Le soutien et les partenariats internationaux, notamment la coopération Sud-Sud, sont essentiels pour promouvoir les transferts de technologies, les investissements étrangers directs et le développement des infrastructures, fournir une assistance technique et une aide au commerce et renforcer les capacités humaines et institutionnelles des pays les moins avancés. Le financement du développement est un autre outil important, notamment l'accès facile à un financement prévisible de l'action climatique, en particulier pour l'adaptation. L'aide publique au développement (APD), actuellement inférieure à l'objectif de 0,15-0,2 % fixé par les Nations Unies, doit être augmentée, et des mesures doivent également être prises en matière d'allègement de la dette. Troisièmement, des systèmes de protection sociale efficaces et l'accès universel à une éducation de qualité et au développement des compétences sont indispensables pour les pays les moins avancés afin de stimuler le capital humain et la productivité, de réduire les inégalités, de renforcer la résilience et de mettre fin au cycle intergénérationnel de la pauvreté. Enfin, il convient d'accroître la capacité de production agricole et l'autosuffisance alimentaire en investissant dans des infrastructures rurales durables, en exploitant la science, la technologie et l'innovation, en facilitant l'accès aux intrants et aux marchés du crédit, en améliorant les chaînes de valeur agricoles et en tirant parti du commerce régional et mondial. L'élimination de la pauvreté est au cœur d'un développement inclusif, durable et résilient et il est nécessaire d'agir sans perdre de temps.

29. S'exprimant en qualité de représentante de son pays, elle se félicite que les intervenants ont pris conscience que la plupart des personnes vivant dans la pauvreté résident dans des zones rurales où les infrastructures et les services sociaux et financiers sont inexistantes ou minimes. La Commission devrait se pencher sur la nécessité pour les institutions mondiales et nationales non seulement de revoir leurs politiques, règles et réglementations afin de garantir que les plus

démunis puissent participer aux processus de prise de décision, mais aussi d'envisager différemment les interventions en matière de développement en privilégiant la construction d'infrastructures dans les endroits habités par les pauvres dans les zones rurales.

30. **M. Dang Hoang Giang** (Viet Nam), s'exprimant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), déclare que l'agriculture est un secteur clé en Asie du Sud-Est, qui fournit des emplois à pas moins de 30 % de la population de la région, représente 12 % de son PIB et contribue de manière significative à la réduction de la pauvreté et de la malnutrition, à l'élimination de la faim et au développement durable. Cependant, la pandémie de COVID-19 et la crise alimentaire de 2022 ont causé des dommages substantiels à la production agricole, à la distribution et aux moyens de subsistance et la sécurité alimentaire requiert donc une attention et une action urgentes. L'ASEAN s'est engagée à renforcer la sécurité alimentaire régionale au moyen de plans d'action et de cadres stratégiques sur l'alimentation, la nutrition, l'agriculture, la sylviculture et le développement rural, avec le soutien du système des Nations Unies et sur la base de ses recommandations.

31. L'élimination de la pauvreté est une priorité essentielle pour l'ASEAN qui a progressé dans la mise en œuvre d'initiatives visant à tirer parti de la coopération régionale en faveur d'un développement rural et urbain inclusif, de la promotion du commerce et de l'investissement, du renforcement de l'esprit d'entreprise, du développement de l'éducation, de la mise en valeur des ressources humaines et de l'instauration de partenariats plus étroits entre les gouvernements et le secteur privé. Elle a également mis en œuvre un plan d'action stratégique destiné aux petites et moyennes entreprises qui met l'accent sur l'accès aux marchés, au financement et aux compétences.

32. La vulnérabilité aux changements climatiques, qui est étroitement liée à l'atténuation de la pauvreté et à la sécurité alimentaire, est une préoccupation majeure pour l'ASEAN, l'une des régions les plus exposées. L'ASEAN a réaffirmé son engagement à mettre en œuvre la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris au titre de la Convention, en particulier le principe de responsabilités communes mais différenciées en tenant compte des capacités des uns et des autres, eu égard aux différentes situations sur le plan national.

33. **M. Edokpa** (Nigéria), s'exprimant au nom du Groupe des États d'Afrique, déclare que l'Union africaine s'est fixée pour objectif ambitieux d'éliminer la faim et l'insécurité alimentaire d'ici à 2025, comme

en témoignent à la fois l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons et la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie, mais le continent n'est pas actuellement en bonne voie pour atteindre cet objectif. Les systèmes alimentaires sont particulièrement vulnérables aux conflits et aux chocs environnementaux, sanitaires et économiques, lesquels peuvent déclencher une crise alimentaire en Afrique. Par exemple, les effets des changements climatiques et les tensions géopolitiques ont fait grimper les prix du blé, du pain et des engrais et ont entraîné une pénurie d'autres fournitures. Même avant la crise, des millions d'Africains n'avaient pas accès à une alimentation sûre et suffisante, à l'eau potable, à l'énergie et autres besoins essentiels.

34. Pour éliminer la faim et l'insécurité alimentaire en Afrique, il est nécessaire d'aborder les interdépendances en termes d'agriculture, de développement, de croissance économique, d'agriculture familiale et de petits exploitants, de commerce international, de systèmes de protection sociale et de crises émergentes en considérant de manière simultanée les domaines qui posent de graves problèmes. L'augmentation de l'offre pour tous les segments de la population nécessite des solutions techniques telles que des semences améliorées, des engrais et des systèmes d'irrigation. L'Afrique doit améliorer ses systèmes alimentaires par des interventions immédiates et se renforçant mutuellement pour éliminer la pauvreté et l'insécurité alimentaire. À court terme, elle doit réduire au minimum les perturbations des chaînes d'approvisionnement intra-africaines, tandis que les approches à moyen et long terme devraient inclure l'intégration du soutien et des partenariats mondiaux en améliorant les statistiques, les données et les technologies numériques. Le système des Nations Unies pour le développement pourrait contribuer à renforcer l'impact des solutions en améliorant l'alignement des politiques mondiales sur les priorités régionales et nationales et en tenant compte des différentes réalités. Des ressources financières et non financières doivent être mobilisées pour développer les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de la sylviculture et de la transformation des aliments et être efficacement canalisées vers des interventions intégrées plutôt que vers des améliorations au cas par cas. Il est également essentiel d'investir dans de nouvelles technologies et pratiques, notamment des semences améliorées et des espèces animales adaptées aux changements climatiques, ainsi que des systèmes modernes de stockage et de gestion des récoltes. Il convient de promouvoir des pratiques respectueuses du climat et de la biodiversité, notamment pour gérer les risques de catastrophe tout en renforçant le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix dans les

contextes fragiles. Il est également essentiel de s'attaquer aux facteurs transversaux tels que les conflits et la faiblesse des structures institutionnelles et toutes les parties prenantes doivent accélérer les efforts visant à soutenir l'agriculture et les systèmes alimentaires durables en Afrique en améliorant la productivité agricole, en stimulant la production intérieure et en soutenant l'accès à l'énergie. Enfin, des solutions innovantes devraient être associées aux initiatives existantes et renforcer les cadres régionaux et nationaux visant à stimuler l'intégration économique et le commerce, notamment la Zone de libre-échange continentale africaine, le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel.

35. **M. Almoslechner** (Autriche), s'exprimant également au nom de l'Éthiopie, dit qu'en tant que coprésidents du Groupe des amis du développement industriel inclusif et durable, les deux pays se félicitent de l'inclusion du point de l'ordre du jour intitulé « Coopération pour le développement industriel » dans le programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale, à un moment où l'industrialisation semble plus importante que jamais en tant que moteur essentiel du développement durable. Les effets continus de la pandémie de COVID-19, les tensions et conflits géopolitiques et la triple crise planétaire ont réduit à néant les progrès accomplis depuis des dizaines d'années dans la réalisation des objectifs de développement durable. Les micro, petites et moyennes entreprises, qui représentent le plus grand secteur d'activité dans les pays en développement et une part importante des entreprises dans les pays développés, ont été touchées de manière disproportionnée, et la reprise reste inégale dans le monde. Il convient également d'accorder une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux entrepreneurs du secteur informel. Comme le souligne l'ONUDI, les capacités industrielles, en particulier les technologies de production numérique, revêtent une importance fondamentale en termes de résilience et de préparation à l'avenir. L'industrialisation a permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté en leur fournissant des emplois et des revenus, et le lien étroit entre un développement industriel inclusif et durable et le développement économique, social et environnemental à long terme reste à la fois légitime et indéniable. Le renforcement de la sécurité alimentaire, l'accès à l'énergie durable et la décarbonisation, des chaînes d'approvisionnement équitables et la capacité de fabriquer localement des produits de santé essentiels seront encore plus importants à l'avenir.

36. En tant qu'institution responsable de l'objectif de développement durable n° 9, relatif à l'industrie, à l'innovation et aux infrastructures, l'ONUDI a pour mandat d'aider les pays à promouvoir la coopération pour le développement industriel et elle a appelé la communauté internationale à créer une dynamique en faveur d'un développement industriel inclusif et durable dans la perspective du forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2023 et du Sommet de l'avenir en 2024, ainsi que dans le contexte du prochain *Rapport de 2023 sur le financement du développement durable* et du prochain forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement.

37. **M. Pérez Ayestarán** (République bolivarienne du Venezuela), intervenant au nom du Groupe des Amis pour la défense de la Charte des Nations Unies, fait observer que l'éradication de la pauvreté et l'élimination de la faim sont depuis longtemps les principales priorités de la communauté internationale et sont au cœur du Programme 2030, qui est la feuille de route non seulement pour parvenir à des sociétés plus pacifiques, justes et inclusives mais aussi pour surmonter les défis communs et réaliser le droit inaliénable au développement. Toutefois, ces objectifs sont aujourd'hui encore plus éloignés de la réalité, puisque plus de 700 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté et plus de 820 millions souffrent de la faim. La situation a été aggravée par la pandémie de COVID-19 et devrait encore se détériorer à la lumière des défis existants tels que les changements climatiques et la crise qui touche l'économie mondiale, les chaînes d'approvisionnement et les coûts de transport. En outre, les répercussions possibles des tensions géopolitiques en cours sont préoccupantes car elles ne font pas qu'exacerber des conditions socio-économiques déjà difficiles, mais entraînent également une plus grande incertitude et affectent le coût des produits de base tels que les denrées alimentaires et l'énergie.

38. La poursuite de la mise en œuvre de mesures coercitives unilatérales aggrave les défis mondiaux et sape les efforts faits au niveau national pour mettre en œuvre le Programme 2030, en violation flagrante des principes de la Charte et du droit international. Compte tenu de leur vaste portée, de leurs implications extraterritoriales et de leur nature systémique, ces mesures illégales exacerbent délibérément la crise multiforme et continueront à causer des souffrances humaines prolongées si l'on n'y met pas fin immédiatement, permettant ainsi à toutes les nations de réaliser pleinement leur potentiel productif et de contribuer à surmonter les défis actuels. L'application illégale de mesures coercitives unilatérales dirigées

contre la population civile, dans le cadre d'une politique générale entraînant des souffrances inutiles, constitue un crime contre l'humanité et empêche la pleine réalisation du développement économique et social. Il s'agit non seulement d'une attaque délibérée contre le droit au développement qui crée également de la pauvreté et des inégalités et les aggrave dans les pays touchés, notamment en rendant presque impossible l'achat d'équipements ou de pièces pour le développement agricole. L'Organisation mondiale de la santé a reconnu que ces mesures mettaient en péril la sécurité alimentaire mondiale et plusieurs autres entités des Nations Unies ont réaffirmé qu'elles entraînaient une hausse des prix des denrées alimentaires. La crise actuelle ne peut se régler qu'en y mettant un terme.

39. Le Groupe se félicite de la création du Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière et demande qu'il évalue l'impact négatif des sanctions unilatérales sur la crise mondiale. La voie à suivre pour surmonter les défis actuels ne consiste pas à imposer des mesures coercitives unilatérales ou des restrictions commerciales injustifiées et arbitraires, mais à adopter des mesures conjointes efficaces, inclusives et novatrices, conformément à la Charte et au droit international.

40. **M^{me} Baimarro** (Sierra Leone) dit que la pandémie de COVID-19 a été à l'origine de la première augmentation de l'extrême pauvreté depuis 1998, précipitant 77 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté et retardant de trois ou quatre ans les progrès à réaliser pour mettre fin à l'extrême pauvreté dans le monde et de huit ou neuf ans dans les pays à faible revenu. Elle a mis en évidence les lacunes et les défaillances des systèmes de protection sociale ainsi que les inégalités structurelles et les diverses formes de discrimination qui exacerbent et perpétuent la pauvreté. Une action collective renouvelée est nécessaire pour accroître la production et la productivité agricoles afin de combattre la faim, la malnutrition et la pauvreté qui sont les plus grands défis auxquels le monde est actuellement confronté. Près de 12 % de la population mondiale, soit 928 millions de personnes, ont connu une insécurité alimentaire grave en 2020, soit 148 millions de plus qu'en 2019. En 2020, près d'une personne sur trois dans le monde n'avait pas accès à une alimentation adéquate, soit une augmentation de près de 320 millions de personnes en seulement un an. Plus de 90 % des enfants souffrant de retard de croissance et d'émaciation et plus de 70 % des enfants en surpoids se trouvent en Afrique et en Asie.

41. La Sierra Leone a connu des tendances similaires, avec 2 millions de personnes en situation de faim chronique et 1,1 million en situation de faim aiguë en

2021, sur une population totale de 8,2 millions. Afin d'en finir avec la faim et de transformer le secteur agricole du pays, le Ministère de l'agriculture et des forêts a entrepris de modifier les politiques stratégiques pour augmenter la superficie des terres cultivées et accroître les rendements. Ces mesures visaient à créer un environnement propice à la promotion des investissements du secteur privé dans l'agriculture, à la réduction des facteurs d'inefficacité dans la prestation de services et à la protection des petits exploitants agricoles. Elles comprenaient la mécanisation du secteur agricole sous l'impulsion du secteur privé, des facilités de crédit pour l'importation d'intrants agricoles, un système de portefeuille pour favoriser l'efficacité et la transparence et une stratégie de vulgarisation élargie pour fournir des informations aux agriculteurs afin de les aider à prendre des décisions, à stimuler la production et à générer des revenus.

42. **M. Pisarevich** (Biélorus) déclare que si la planète dispose manifestement de capacités et de ressources suffisantes pour assurer une nutrition adéquate à tous, la réalité est que plus de 800 millions de personnes sont chroniquement sous-alimentées dans le monde. Par conséquent, la communauté internationale a pris du retard dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 2 visant à éliminer la faim. Cette situation résulte dans son ensemble d'une mondialisation qui s'est faite de manière inégale et qui a accru les inégalités de richesse sur la planète. En effet, la prospérité croissante du monde développé au cours des dernières décennies n'a pas amélioré la situation alimentaire et nutritionnelle de nombreux pays en développement. En outre, dans beaucoup de régions du monde, les conflits et crises multiples en cours, y compris la pandémie de COVID-19, ont entravé l'élimination de la pauvreté et donc la fourniture d'une alimentation nutritive pour tous. Les processus négatifs des changements climatiques compromettent aussi systématiquement la sécurité alimentaire mondiale.

43. Les mesures commerciales restrictives sont un autre facteur contribuant à l'absence de sécurité alimentaire mondiale. Les restrictions et sanctions économiques imposées par les gouvernements occidentaux à l'encontre du Biélorus et de la Russie, sans mandat des Nations Unies, ont entraîné une forte réduction de l'offre d'engrais et de céréales sur les marchés internationaux. Ces restrictions ont déclenché une chaîne d'événements qui ont finalement provoqué la crise actuelle de la sécurité alimentaire mondiale et une situation de famine pour des millions de personnes dans les pays en développement. Cette crise alimentaire ne peut en effet être résolue que si les engrais et les denrées alimentaires du Biélorus et de la Russie sont autorisés à accéder librement aux marchés internationaux.

La délégation du Bélarus appelle donc les États qui imposent des mesures restrictives illégales et unilatérales à l'encontre d'autres pays à abandonner ces politiques néfastes.

44. Le Bélarus appelle à consolider les efforts de la communauté internationale pour combattre la faim et attache également une grande importance au renforcement de la sécurité alimentaire nationale. La production agricole s'accroît à cette fin, un secteur agroalimentaire national durable, modernisé et innovant a été mis en place et, par conséquent, le Bélarus fournit une aide humanitaire à d'autres États dans le besoin sur une base bilatérale. Son pays est prêt à continuer à contribuer à la sécurité alimentaire mondiale en fournissant aux marchés mondiaux une large gamme de produits alimentaires, d'engrais et d'équipements agricoles, en partageant ses données d'expérience et en formant des spécialistes. Le Bélarus est prêt à travailler avec la FAO et d'autres organisations internationales compétentes pour promouvoir le développement agricole et la sécurité alimentaire nationale.

45. **M. Al-thani** (Qatar) constate que la pauvreté et les inégalités sont exacerbées par la pandémie de COVID-19, les changements climatiques et l'escalade des conflits. Le programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés accorde une grande importance à l'élimination de la pauvreté. La deuxième partie de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui doit se tenir en mars 2023 à Doha, sera l'occasion d'apporter des changements dans la vie de millions de personnes et de créer une dynamique pour la réalisation des objectifs de développement durable par les pays les moins avancés.

46. Il est fier d'annoncer que le Qatar vient d'être élu pour un mandat de trois ans à la présidence du Conseil exécutif de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire. Le Fonds du Qatar pour le développement vient de verser 90 millions de dollars au Programme alimentaire mondial (PAM) pour répondre aux besoins urgents du Yémen, en plus d'une contribution de base de 10 millions de dollars pour les besoins essentiels en matière de sécurité alimentaire. L'initiative Nanmo (« grandir ensemble ») lancée par le Fonds en partenariat avec la Fondation Bill & Melinda Gates a promis 200 millions de dollars pour aider les petits exploitants agricoles d'Afrique subsaharienne à faire face aux défis posés par les changements climatiques. Le Fonds a également apporté des contributions d'un montant total de 50 millions de dollars à l'initiative « Vivre et subsister », lancée conjointement avec la Banque islamique de développement et d'autres donateurs, laquelle privilégie trois domaines, l'agriculture, la santé et les infrastructures.

47. **M. Pechpoy** (Thaïlande) dit que la pandémie de COVID-19, les changements climatiques et les tensions géopolitiques actuelles ont exacerbé les inégalités et déclenché une crise alimentaire, énergétique et financière tridimensionnelle, faisant payer un lourd tribut aux groupes les plus vulnérables des pays en développement et menaçant de faire dérailler des progrès durement acquis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Pour mettre en œuvre le Programme 2030, il est nécessaire de sauvegarder le multilatéralisme en encourageant un dialogue constructif et en améliorant la coordination des politiques entre les entités du système des Nations Unies et les autres parties prenantes afin d'éviter la plus grande crise alimentaire de l'histoire. Pour une circulation transfrontalière plus fluide des denrées alimentaires, des engrais et des biens essentiels, il faut que tous les pays maintiennent leurs chaînes d'approvisionnement ouvertes et s'abstiennent d'imposer des restrictions à l'exportation incompatibles avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce. La Thaïlande salue donc les efforts visant à instaurer un couloir maritime pour l'exportation sûre de denrées alimentaires vers les nations africaines ainsi que la décision d'exempter l'aide humanitaire du PAM des interdictions d'exportation de denrées alimentaires et elle continuera à travailler avec celui-ci pour fournir une aide alimentaire d'urgence aux personnes en situation vulnérable. En outre, pour mieux se préparer aux crises futures, il est nécessaire d'accélérer la transformation des systèmes alimentaires afin d'accroître la résilience et la durabilité.

48. L'agroécologie est une solution essentielle pour faire face à la triple crise planétaire et construire des systèmes alimentaires plus sains et plus équitables. Par conséquent, la Thaïlande applique un modèle d'économie bio-circulaire-verte afin de mieux équilibrer la croissance économique post-pandémique tout en préservant l'environnement. Il est important de veiller à ce que les petits exploitants agricoles aient accès à des technologies et à des innovations abordables. La Thaïlande, qui est l'un des plus grands exportateurs de produits alimentaires, continuera à renforcer la sécurité alimentaire mondiale et à partager les meilleures pratiques en matière d'autosuffisance alimentaire, de gestion durable des sols et d'agriculture intelligente par le biais de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

49. Bien qu'il n'y ait plus de personnes vivant sous le seuil de pauvreté international en Thaïlande depuis 2016, des solutions porteuses de changements sont nécessaires pour remédier aux inégalités croissantes en matière de revenus et de richesse. À cet effet, la Thaïlande a introduit un indice national de pauvreté multidimensionnelle et a créé une base de données

visant à fournir un soutien ciblé aux groupes vulnérables tout en responsabilisant les communautés locales par le biais d'investissements dans la couverture sanitaire universelle, l'éducation et la protection sociale.

50. **M^{me} Juárez Argueta** (Guatemala) fait savoir que, même si son pays dispose traditionnellement et depuis longtemps d'un important potentiel agricole, les petits agriculteurs sont confrontés à un environnement très complexe qui les empêche de développer leurs activités et d'améliorer leurs moyens de subsistance. Les changements climatiques ont contribué à la faim en détruisant les cultures et les infrastructures productives, augmentant ainsi la pauvreté et les flux migratoires, comme en témoignent actuellement les effets de la tempête tropicale Julia. Le monde est au bord d'une crise alimentaire planétaire, mais au lieu que des mesures soient prises pour enrayer cette tendance consécutive à la pandémie de COVID-19, on devrait assister à une perturbation encore plus importante des systèmes d'approvisionnement mondiaux. Les causes sous-jacentes de la faim s'aggravent, avec la hausse de l'inflation et des prix des denrées alimentaires et des carburants. La faim n'est pas seulement une question de statistiques, elle a aussi un coût humain : les enfants de moins de 5 ans, les femmes en situation d'extrême pauvreté et les personnes vivant dans les zones rurales sont les plus touchées par la malnutrition. Il est donc essentiel de renforcer les systèmes de protection sociale, d'améliorer la santé de base et de garantir l'approvisionnement en produits alimentaires.

51. Le Guatemala a lancé plusieurs initiatives visant à améliorer la nutrition et la santé, à aider les agriculteurs familiaux à conserver les sols, à fournir de la nourriture à ceux qui risquent de perdre leurs récoltes et à améliorer les systèmes d'irrigation et de production. Le Gouvernement a mis en œuvre un programme de repas scolaires lié à l'agriculture familiale, qui vise à promouvoir les valeurs, la diversité culturelle, l'égalité des sexes, le travail d'équipe et la protection de l'environnement, favorisant ainsi l'autosuffisance et la prise de décision. Le Guatemala félicite le système des Nations Unies pour la mise en œuvre de projets ayant un impact direct et exhorte les États Membres à assurer le suivi de la suite données aux conclusions du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

52. **M^{me} Alvarado** (Mexique) dit que la pauvreté et l'accroissement des inégalités sont les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire, lesquelles entravent la jouissance des droits à une alimentation suffisante, aux moyens de subsistance, à la santé, à l'eau et à l'éducation, entre autres. Pour le Mexique, l'élimination de la faim et de la malnutrition est un pilier fondamental du développement du pays. La réduction et, à terme,

l'élimination de la pauvreté, notamment dans les zones rurales, sont nécessaires pour lutter contre les inégalités sociales, la discrimination ethnique et fondée sur le genre, la violence, les troubles civils, les migrations irrégulières et dangereuses, l'insécurité alimentaire, la malnutrition et l'utilisation non durable des ressources naturelles.

53. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la fragilité et le dysfonctionnement des systèmes alimentaires mondiaux et les restrictions de mouvement et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont fait grimper les prix, porté atteinte aux moyens de subsistance et exacerbé l'insécurité alimentaire, en particulier pour les plus pauvres. Les changements climatiques représentent une menace encore plus grande pour la sécurité alimentaire, les conditions météorologiques extrêmes ayant fortement perturbé la production agricole et l'approvisionnement en produits alimentaires. Le maintien de ce dernier, surtout alors que les tensions économiques et géopolitiques s'intensifient, devrait être une condition sine qua non pour les décideurs. Un soutien technique et financier adéquat est également nécessaire, avec des initiatives qui répondent aux besoins multidimensionnels de tous les pays.

54. La politique agroalimentaire du Mexique vise principalement à atteindre l'autosuffisance et à mettre en place un nouveau système alimentaire et nutritionnel équilibré, sain et durable. Les régions rurales du pays sont riches en ressources naturelles et sont en mesure de générer des revenus et de répondre aux besoins alimentaires des agriculteurs. Cependant, elles sont également les moins développées et se caractérisent par une extrême pauvreté. Le gouvernement a donc adopté une nouvelle loi pour promouvoir le développement durable dans les zones rurales. Les jeunes en âge de travailler, les femmes rurales, les peuples autochtones, les Mexicains d'origine africaine et les agriculteurs doivent être prioritaires afin d'encourager la création d'emplois, de s'attaquer aux causes fondamentales de la pauvreté et de créer des conditions propices à l'accès à des aliments nutritifs.

55. **M. Hossain** (Bangladesh) déclare que le monde est confronté à une grave crise alimentaire, avec près d'un milliard de personnes souffrant de la faim en 2021, celle-ci ayant fortement augmenté ainsi que la malnutrition, sous l'effet de nombreux facteurs interconnectés, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes qui ont ravagé la production agricole, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement liées à la pandémie de COVID-19 et le conflit en Ukraine. La Banque mondiale a estimé qu'en juin 2022, l'indice mondial des prix agricoles était de 34 % supérieur à celui de janvier 2021 et que les prix du maïs et du blé avaient augmenté respectivement de 47 % et 42 %. Avec la flambée du coût de la vie et des

prix des denrées alimentaires, la perspective d'atteindre l'objectif de développement durable n° 2 ainsi que les autres objectifs auxquels l'alimentation et la nutrition sont intimement liées, semble de plus en plus sombre. Les femmes et les filles souffrent de manière disproportionnée lorsque la pauvreté et la faim persistent et l'on estime que 388 millions d'entre elles vivront dans l'extrême pauvreté en 2022, ce qui compromet gravement les efforts déployés pour parvenir à l'égalité des sexes.

56. La faim doit être considérée comme un problème planétaire nécessitant de toute urgence une solution mondiale, les Nations Unies étant à l'avant-garde de l'action internationale visant à résoudre cette crise. Le Bangladesh s'est fait le champion du Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière, en préconisant et en facilitant un consensus international sur les moyens de prévenir et d'atténuer la crise ainsi que d'y répondre. Premièrement, il est indispensable de mobiliser toutes les parties prenantes afin de coordonner les politiques financières, fiscales, industrielles et agricoles internationales et nationales. Deuxièmement, il faut accorder la priorité à la sécurité alimentaire dans les pays en situation particulière, en soutenant la mise en œuvre des engagements issus du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, afin de parvenir à une transformation durable des systèmes alimentaires de ces pays. Troisièmement, l'interconnexion et la complexité de la crise exigent une approche combinée et axée sur les conflits, les phénomènes climatiques extrêmes, les ralentissements économiques, les inégalités croissantes, le fardeau de la dette et la relation non durable entre l'humanité et la planète. La transformation des systèmes alimentaires mondiaux doit figurer en tête des priorités, en repensant la manière de produire et de consommer des aliments en harmonie avec la nature. Enfin, les marchés doivent rester ouverts pour assurer la fluidité des échanges en évitant les restrictions commerciales et en poursuivant la dématérialisation des procédures et des opérations de la chaîne d'approvisionnement. Les partenariats et les investissements régionaux doivent être encouragés pour améliorer la production alimentaire et soutenir l'adoption de bonnes pratiques innovantes par le biais de la coopération Sud-Sud et triangulaire afin de faire face à la crise et d'en finir avec la faim.

57. **M. Romero Puentes** (Cuba) dit que la pandémie de COVID-19 a mis en évidence d'importantes inégalités structurelles et des défis touchant en particulier le monde en développement, mais que même avant la pandémie, le rythme et le niveau de mise en œuvre étaient insuffisants pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030, en particulier celui

consistant à éliminer la pauvreté. Elle ne pourra être définitivement éradiquée tant que le monde consacra des millions de dollars à des dépenses militaires qui pourraient être utilisées pour le développement, tant que des pratiques protectionnistes et unilatérales seront maintenues dans les relations économiques et commerciales ou tant que le cadre multilatéral continuera d'être sapé par des mesures coercitives unilatérales qui violent la Charte des Nations Unies et le droit international. Pour mettre fin à la pauvreté, il faut en éliminer les causes sous-jacentes. L'écart de la pauvreté serait plus réduit si les pays les moins avancés ne devaient pas consacrer environ 14 % de leurs revenus au paiement des intérêts de la dette extérieure, ou si les pays du Nord consacraient au moins 0,7 % de leur PIB à l'APD au lieu de 0,33 % actuellement.

58. Le système financier est aux mains de quelques consortiums qui profitent de la spéculation et des réserves des pays en développement. Une petite minorité dirige les institutions à peine transparentes qui contrôlent les opérations bancaires et financières mondiales. Cuba condamne l'utilisation du système financier mondial à des fins politiques unilatérales. Depuis plus de six décennies, son pays est victime d'un blocus économique, commercial et financier illégal imposé par les États-Unis d'Amérique, qui est devenu beaucoup plus agressif depuis 2019, avec des mécanismes brutaux de persécution, de coercition et d'intimidation visant à isoler le pays et à le priver de ses ressources de base. Malgré d'énormes défis, Cuba s'est constamment employée à bâtir une société socialiste plus juste, plus démocratique, plus prospère et plus durable. Le pays s'efforce de rétablir la vie économique et sociale, de transformer les communautés et de développer les programmes sociaux. Associée à la solidarité et à la coopération internationales, la coopération Sud-Sud pourrait apporter un soutien précieux aux efforts collectifs visant à éliminer la pauvreté.

59. *M^{me} Cassar (Malte) prend la présidence.*

60. **M. Vorshilov** (Mongolie) fait valoir que les crises actuelles ont considérablement augmenté la pauvreté, la faim et la sécurité alimentaire, précipitant des millions de personnes dans l'extrême pauvreté. Il est urgent de revoir et d'actualiser les cadres d'action sur la base de stratégies de développement favorables aux pauvres et tenant compte des questions de genre, afin de mettre fin à la pauvreté dans toutes ses dimensions, d'assurer une mobilisation significative des ressources et de fournir des moyens suffisants et prévisibles aux pays en développement, notamment aux pays les moins avancés.

61. Depuis 2019, la Mongolie a mis en œuvre plusieurs programmes visant à soutenir des groupes de

population spécifiques, en particulier un programme national sur le chômage et l'atténuation de la pauvreté. Pendant la pandémie de COVID-19, les indemnités pour enfants à charge ont été multipliées par cinq, les coupons alimentaires ont été doublés et les prestations sociales augmentées pour les personnes vulnérables. Toutefois, comme la pandémie persistait, avec notamment pour inconvénients une capacité fiscale limitée et la baisse de la participation de la main-d'œuvre, le Gouvernement a modifié son approche, passant de l'aide économique à court terme à l'accélération de la reprise et au renforcement de la résilience.

62. La Mongolie importe plus de la moitié de ses produits alimentaires et prévoit donc de mettre en place un mécanisme de plafonnement des prix pour stabiliser celui des produits de base. Le pays cherche également à satisfaire la demande intérieure s'agissant de 19 produits primaires et à accélérer le développement de l'élevage et de l'agriculture. L'agriculture est un secteur vital pour la Mongolie, générant une part importante de ses revenus et de ses emplois, et le Gouvernement a alloué 500 milliards de tugriks pour soutenir la production agricole, les revenus et les moyens de subsistance des éleveurs. Les vastes pâturages et la steppe du pays ont été au centre de l'élevage nomade pendant des siècles, mais plus de 70 % des terres sont désormais touchées par la désertification et la dégradation des sols dues aux changements climatiques. La Mongolie est donc reconnaissante du soutien reçu pour l'adoption de la résolution [76/253](#) de l'Assemblée générale, intitulée « Année internationale du pastoralisme et des pâturages (2026) ».

63. *M^{me} Stoeva (Bulgarie) reprend la présidence.*

64. **M^{me} Al-halique** (Jordanie) déclare que son pays est confronté à des défis fiscaux, à des déficits budgétaires accrus et à des niveaux élevés de dette publique qui entravent sa capacité à allouer des ressources financières aux programmes clés, et que l'aide internationale a été détournée pour répondre à la pandémie de COVID-19, annulant les progrès durement acquis en matière de développement. La protection des couches les plus vulnérables et les plus pauvres de la société est néanmoins restée au cœur du plan d'intervention de l'État, qui a trouvé un équilibre entre la santé des citoyens, des résidents et des réfugiés et la nécessité de préserver l'économie nationale, de protéger les moyens de subsistance à long terme et d'atténuer l'augmentation de la pauvreté et du chômage. Le Gouvernement a augmenté le salaire minimum et a étendu le régime national d'assurance maladie pour inclure les couches non assurées de la société. Des travaux sont également en cours pour augmenter le nombre de bénéficiaires du fonds d'aide national et la

Jordanie continue à mettre la technologie au service de la lutte contre la pauvreté en améliorant les systèmes de ciblage des bénéficiaires des programmes de protection sociale et en renforçant les processus de vérification des données.

65. La Jordanie a approuvé sa première stratégie nationale de sécurité alimentaire, pour la période 2021-2030, qui repose sur quatre piliers principaux : garantir l'approvisionnement en produits alimentaires, améliorer l'accès aux aliments, accroître la stabilité alimentaire et renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire. Elle a pour objectifs d'adopter de bonnes pratiques agricoles, d'optimiser l'utilisation de ressources limitées telles que l'eau, de garantir l'utilisation de technologies modernes et la durabilité des industries créatrices d'emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes, d'intégrer l'agriculture intelligente face au climat, de tirer parti des énergies renouvelables, d'investir dans le transfert de technologies et la formation et de limiter le gaspillage alimentaire grâce à la sensibilisation et aux technologies permettant d'augmenter la durée de conservation des produits alimentaires. Parmi les autres efforts nationaux visant à atteindre l'objectif de développement durable n° 2, il convient de citer le soutien direct apporté aux familles souffrant d'insécurité alimentaire grâce à une aide mensuelle en espèces et en nourriture dans le cadre du système de protection sociale ainsi qu'un plan en faveur d'une agriculture durable comprenant 73 projets destinés à améliorer les conditions de vie des agriculteurs, à accroître la productivité du secteur agricole et à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau d'irrigation. Parmi les autres mesures jugées nécessaires figurent la diversification du secteur agricole, l'amélioration des chaînes de valeur et des cultures stratégiques ainsi que la facilitation de l'accès au financement et aux prêts à taux réduit pour développer l'agriculture et couvrir les coûts d'exploitation.

66. **M^{me} Micael** (Érythrée) dit que, même si le monde bénéficie d'opportunités économiques sans précédent et dispose de vastes ressources, des millions de personnes souffrent encore de la faim. Étant donné que la Corne de l'Afrique est sujette à la sécheresse et à des précipitations irrégulières, l'Érythrée a adopté une stratégie de conservation des sols et de protection de l'eau pour atténuer les effets des changements climatiques et assurer la sécurité alimentaire, notamment par la construction de barrages et l'aménagement en terrasse du relief montagneux. L'Érythrée a été en mesure de capter une quantité d'eau suffisante, mais elle a encore besoin de technologies innovantes pour la distribuer efficacement. Le projet de plantation d'arbres lancé en 1994 s'est poursuivi, avec la pleine participation de la population. En outre,

le Gouvernement a construit des voies d'accès, des infrastructures d'irrigation et des entrepôts à sec et frigorifiques et a mis à disposition des machines agricoles. Des travaux de restauration et de remise en état ont été menés avec succès dans les bassins versants et l'irrigation par épandage a été étendue dans les zones de plaine. Le renforcement des capacités et la formation des experts et des agriculteurs sont d'autres fonctions essentielles de l'État.

67. Le paquet agricole minimum intégré pour les ménages est le projet phare du Gouvernement, lequel concerne la nutrition et met l'accent sur les céréales, l'horticulture et l'élevage. Il s'agit d'un petit ensemble de mesures intensives et adaptées au climat, visant à fournir de l'alimentation et à assurer la nutrition au niveau des ménages, améliorant ainsi les moyens de subsistance. Pour augmenter la production, le Gouvernement aide également les petits exploitants et les exploitations agricoles commerciales à introduire des variétés à haut rendement et à adopter des outils technologiques tels que l'irrigation sous pression utilisant des énergies renouvelables. Il se concentre également sur la sécurité d'occupation des terres, les infrastructures de marché, l'accès aux intrants, au crédit et aux services de vulgarisation, ainsi que sur le renforcement des coopératives d'agriculteurs.

68. Jusqu'à récemment, l'accent n'avait pas été mis sur l'aspect nutritionnel de la sécurité alimentaire. La réussite du système mondial de « sécurité céréalière » a reposé sur la production des principales cultures céréalières telles que le blé et le riz mais elle s'est faite au détriment de la production de cultures, de légumes et de produits de l'élevage diversifiés. La mise en place de systèmes alimentaires résilients pour répondre à des menaces naturelles telles que les infestations de criquets pèlerins est une autre priorité pour l'Érythrée. Pour faire face aux changements climatiques et réduire la dégradation de l'environnement, le Gouvernement encourage la production et l'utilisation de biofertilisants et de biopesticides. L'Érythrée s'efforce d'éradiquer la faim et la pauvreté d'ici 2030 et l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels pèsera considérablement sur la réalisation des objectifs du pays.

69. **M^{me} Gantana** (Namibie) dit que le ralentissement de la croissance mondiale causé par la pandémie de COVID-19, les changements climatiques, l'aggravation des tensions géopolitiques et les incertitudes financières a été exacerbé par l'insécurité alimentaire, l'inflation élevée, l'augmentation des coûts d'emprunt et la flambée des prix du carburant, ce qui rend plus difficile l'éradication de la faim et de la pauvreté, y compris en Namibie, où le commerce et le tourisme ont considérablement diminué. La flexibilité est un élément

essentiel de la planification du développement. Même si la pandémie a pris le monde par surprise, elle a également suscité des mesures visant à soutenir les personnes économiquement vulnérables, notamment au moyen de programmes visant à promouvoir la sécurité alimentaire et l'innovation dans la planification agricole. La Namibie a notamment bénéficié du soutien du PAM et du Programme des Nations Unies pour le développement, qui ont noué des partenariats institutionnels solides avec le Gouvernement et l'ont aidé à repenser les modes de production agricole et l'alimentation. Des mesures supplémentaires sont toutefois nécessaires pour atténuer les problèmes de développement, notamment en créant une dynamique en vue de la troisième décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027), afin de réaliser les objectifs de développement durable n^{os} 1 et 2 relatifs à la pauvreté et à la faim.

70. La sécurité alimentaire est une priorité dans la lutte contre la pauvreté, la faim et les autres défis socio-économiques. Quelque 70 % des Namibiens tirent leurs moyens de subsistance de l'agriculture et le pays est extrêmement vulnérable aux effets des changements climatiques. La Namibie est favorable à la recherche d'une solution permanente à la question de la détention de stocks publics pour les pays en développement à des fins de sécurité alimentaire et à la réduction des mesures nationales ayant un effet de distorsion sur le commerce en raison des subventions accordées par les pays développés. Les règles définies au niveau multilatéral peuvent donc créer des perspectives pour les communautés ou servir de catalyseur pour une réduction durable de la pauvreté.

71. **M. Segura Aragón** (El Salvador) estime que dans un contexte difficile de crises multiples et interdépendantes il est essentiel de faire avancer les mesures qui favorisent l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et des filles, la réalisation d'économies inclusives et durables et le développement durable. Le Salvador est doté d'un cadre juridique solide pour soutenir les droits humains des femmes tout au long de leur vie, ainsi que d'une architecture institutionnelle permettant de promouvoir des programmes qui renforcent les capacités productives, l'autonomie et les droits économiques des femmes et d'appuyer la coopération en matière de lutte contre la discrimination et la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre. Les travaux de la Deuxième Commission sont l'occasion de progresser dans l'instauration de sociétés pacifiques, équitables et inclusives, de favoriser la croissance économique et une productivité inclusive et durable, d'éliminer la pauvreté et de garantir le bien-être.

72. Le Salvador est actuellement sous la menace de la tempête tropicale Julia, un exemple de l'un des

phénomènes les plus fréquents, intenses et prolongés qui ont des effets négatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, avec des conséquences sur l'économie, la santé et l'éducation, en particulier pour ceux qui dépendent de l'agriculture et de l'élevage pour leur subsistance. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement dues à la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à d'autres crises ont posé un défi mondial qui a eu des répercussions sur tous les pays en développement. Néanmoins, le Salvador a redoublé d'efforts pour sauvegarder le droit fondamental à l'alimentation tout au long du cycle de vie, avec des mesures inclusives pour améliorer les conditions de vie et promouvoir l'économie. Des politiques ont été mises en œuvre en matière de santé et de nutrition sous l'impulsion de la Première Dame et une législation a été adoptée pour soutenir les femmes qui allaitent et les nourrissons. Grâce à ses efforts pour combattre la malnutrition, la Première Dame a été nommée à la tête du Mouvement pour le renforcement de la nutrition. Le Salvador a également mis en œuvre des mesures économiques d'urgence en suspendant les droits d'importation sur les produits de base et les subventions pour le gaz propane et en approuvant une législation visant à lutter contre l'inflation et à renforcer le système d'alerte rapide pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En outre, le pays donnera suite aux engagements pris lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, y compris à l'initiative du Centre de coordination des systèmes alimentaires visant à soutenir le dialogue national sur les systèmes alimentaires afin de répondre aux priorités nationales.

73. **M. Bokoum** (Burkina Faso) précise que le nombre de personnes souffrant de la faim a atteint 828 millions en 2021, soit une augmentation d'environ 46 millions depuis l'année précédente et de 150 millions depuis le début de la pandémie de COVID-19. De telles tendances ont également été observées au Burkina Faso, un pays de plus de 22 millions d'habitants avec une importante population jeune et une économie basée principalement sur l'agriculture, l'élevage et l'exploitation minière. Le secteur agricole fournit environ 40 % du PIB, mais il est confronté à de nombreux défis liés aux changements climatiques et aux pressions croissantes exercées par l'homme. Près de la moitié du territoire du pays a été touchée par la dégradation des sols, la désertification et les tempêtes de sable et de poussière. Un autre défi est la situation sécuritaire, caractérisée par des attaques de groupes terroristes armés et une augmentation des conflits entre agriculteurs et éleveurs qui exacerbent la sécurité alimentaire et nutritionnelle et réduisent les moyens de subsistance déjà fragiles de ceux qui dépendent principalement de l'agriculture. En conséquence, plus de 1,5 million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, ce qui aggrave l'insécurité alimentaire. Le Gouvernement a

donné la priorité au développement agricole dans son plan de développement économique et social par le biais de diverses stratégies rurales sur l'occupation des terres et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces stratégies ont notamment pour objectifs l'intensification de la production agricole, la promotion de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes, l'amélioration du régime foncier rural et le développement de l'esprit d'entreprise dans le secteur agroalimentaire.

74. Les progrès réalisés à l'échelle mondiale depuis 1990 ont montré qu'il est possible d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, mais des efforts supplémentaires sont indispensables pour atteindre l'objectif de développement durable n° 2, grâce à la volonté politique, aux partenariats, à un financement suffisant et à toute une série d'autres mesures appropriées. Le Burkina Faso continuera à travailler avec la communauté internationale pour atteindre ces objectifs communs.

75. **M. Chala** (Éthiopie) dit que les crises mondiales actuelles compromettent les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté et des inégalités de revenus. L'élimination de la pauvreté dans toutes ses dimensions représente actuellement le plus grand défi mondial, avec environ 1,3 milliard de personnes dans 109 pays en développement vivant toujours dans la pauvreté. L'Éthiopie a fait des progrès considérables en matière de réduction de la pauvreté, d'augmentation de la productivité agricole et d'amélioration des secteurs de la santé et de l'éducation, notamment grâce à un plan de développement décennal (2020-2030) visant à promouvoir la réforme économique nationale en tant que voie vers le développement durable. Le Gouvernement a alloué une partie de son budget aux secteurs qui permettent d'améliorer le sort des pauvres, contribuant ainsi à réduire la pauvreté de 23,5 % en 2016 à 19 % en 2020 et a étendu ses programmes de protection sociale. En outre, il a augmenté le taux de scolarisation et les programmes de repas scolaires pour les familles à faible revenu afin de réduire les retards de croissance, les taux nets de scolarisation atteignant 100 % dans les écoles primaires et 92 % dans les écoles secondaires. La couverture des soins de santé a également été améliorée et la croissance économique et les principaux projets d'infrastructure ont été encouragés, ce qui a permis d'augmenter le PIB de 6,03 % par an entre 2015 et 2021. Des progrès significatifs ont été réalisés en matière d'accès universel à l'électricité et à la cuisson propre et les populations rurales ont accès à des routes praticables par tous les temps dans un rayon de 5 kilomètres. Grâce aux investissements du Gouvernement dans l'agriculture, l'Éthiopie n'est plus importatrice de blé.

76. Les efforts nationaux sont indispensables à l'éradication de la pauvreté et à la mise en œuvre du Programme 2030, notamment grâce à la coopération et

aux partenariats internationaux, et il est essentiel que les pays honorent les engagements pris dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et de l'Accord de Paris.

77. **M. Beleván** (Pérou) fait remarquer que le caractère multidimensionnel et variable de la pauvreté traduit la complexité et la diversité de chaque pays. Pour mesurer le développement d'un pays, il est nécessaire de distinguer les différentes dimensions de la pauvreté au sein de celui-ci. Les mesures par habitant sont souvent une illusion ou un leurre et le Pérou soutient donc les appels en faveur de l'adoption d'autres mesures du développement. Environ 10 % de la population mondiale vit dans l'extrême pauvreté avec un revenu inférieur à 1,90 dollar par jour. Cependant, cette somme ne permet pas d'avoir le même pouvoir d'achat dans tous les pays, ou dans chaque région d'un même pays, et si l'on se base uniquement sur ce chiffre on exclut les « pauvres structurels », à savoir les quelque 3,5 milliards de personnes qui vivent avec moins de 5,50 dollars par jour, en d'autres termes la moitié de l'humanité. En outre, en se concentrant sur les sommes d'argent nécessaires pour s'attaquer à des problèmes spécifiques tels que les changements climatiques, la santé et l'éducation, on oublie facilement que l'argent n'est pas le seul outil dont on dispose, même s'il est utile. La réalisation de l'objectif de développement durable n° 1, relatif à l'élimination de la pauvreté, serait hors de portée si les ressources financières n'étaient pas soutenues par la coopération technique et la formation.

78. L'agriculture est particulièrement vulnérable à la pauvreté structurelle, tant dans les pays en développement que dans les pays développés, affectant des millions de petites et moyennes exploitations agricoles qui sont souvent les principaux fournisseurs de denrées alimentaires, tant au niveau régional que local. Le Pérou a jugé les mesures ci-après essentielles pour surmonter les problèmes structurels liés à l'agriculture : a) renforcer la sécurité d'occupation des terres tant pour les communautés agricoles et autochtones que pour les petites et moyennes exploitations, b) augmenter les ressources pour l'infrastructure agricole et les techniques d'irrigation, c) accroître de manière significative l'innovation technologique afin de stimuler la productivité et la rentabilité des cultures et du bétail, d) renforcer les capacités de production et les capacités commerciales, en particulier pour les femmes et les jeunes en milieu rural, e) stimuler les investissements dans les infrastructures et la formation afin que les exploitations agricoles puissent accéder à de nouveaux marchés d'exportation et à des chaînes d'approvisionnement qui apportent une valeur ajoutée à leurs produits, f) promouvoir des méthodes de transformation ayant un impact social et

environnemental positif, g) promouvoir la modernisation, la transparence et la participation des utilisateurs à la gestion durable des ressources en eau et en sol, h) créer les conditions d'un développement durable des industries extractives et forestières selon des modalités rentables et respectueuses de l'environnement et i) améliorer et étendre la prévention et la gestion des risques pour les agriculteurs et les communautés qui sont vulnérables à la sécheresse, aux inondations ou au gel dans le contexte des changements climatiques. Aucune de ces mesures ne serait toutefois envisageable sans le renforcement et l'expansion des marchés, des sources de crédit et des assurances pour les petites et moyennes exploitations agricoles. Afin d'améliorer la sécurité alimentaire, il est nécessaire de mettre fin à la pauvreté des petits et moyens exploitants agricoles et de leur donner les outils et les connaissances nécessaires pour accroître leur productivité.

79. **M. Li** (Chine) dit que la perspective d'atteindre les objectifs de développement durable, notamment ceux concernant l'éradication de la pauvreté et l'élimination de la faim, semble difficile, et que la communauté internationale doit donc accorder la priorité au développement lors de la coordination des politiques mondiales. Il est nécessaire d'accroître les investissements dans les zones rurales et de fournir un soutien plus important aux pays en développement, notamment aux pays les moins avancés, afin d'améliorer leur autosuffisance alimentaire. Il faut également créer un ordre commercial agricole équitable qui garantisse le bon fonctionnement de la chaîne industrielle alimentaire, réduise les fluctuations du marché alimentaire mondial et empêche la politisation de la sécurité alimentaire. Les pays développés doivent honorer leurs engagements en matière d'APD et aider les pays en développement à faire face aux changements climatiques et à réaliser un développement durable vert et à faible émission de carbone.

80. Au cours des quatre dernières décennies, la Chine a réussi à sortir 800 millions de personnes de la pauvreté, contribuant ainsi à plus de 70 % des efforts mondiaux de réduction de la pauvreté et réalisant son objectif national de réduction de la pauvreté d'ici à la fin de 2020 et l'objectif 1 avec quelque dix ans d'avance. Avec 9 % des terres arables et 6 % de l'eau douce du monde, la Chine a nourri environ 20 % de la population mondiale en 2021, et sa production annuelle de céréales a dépassé 650 millions de tonnes pour la septième année consécutive. La participation active du pays à la lutte contre la pauvreté dans le monde et sa coopération sur les questions alimentaires et agricoles ont continué à favoriser l'alignement entre l'initiative « Une Ceinture et une Route » et le Programme 2030 et la Chine a soutenu les appels lancés au Secrétaire général pour qu'il nomme un envoyé spécial pour la

réduction de la pauvreté. La Chine est prête à coopérer avec tous les partenaires pour mettre en œuvre l'Initiative pour le développement mondial : tirer parti du Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour parvenir à un développement mondial plus fort, plus vert et plus sain, en renforçant l'alignement des stratégies de développement sur l'élimination de la pauvreté et de la faim.

81. **M^{me} Barba Bustos** (Équateur) souligne que la pauvreté n'est pas simplement une question de manque de ressources financières mais qu'elle traduit une absence de droits des personnes, ce qui nécessite des efforts pour réduire les inégalités et les lacunes dans l'accès aux services et aux opportunités, en particulier pour les personnes vulnérables et celles qui vivent dans les zones rurales. Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire d'utiliser des indicateurs multidimensionnels de pauvreté, de mettre à disposition des données ventilées et de veiller à ce que les institutions financières tiennent compte de ces mesures lorsqu'elles allouent des ressources et renforcent les capacités des pays en développement. L'Équateur se félicite par conséquent des mesures prises par le système des Nations Unies pour mettre au point un indice de vulnérabilité multidimensionnelle qui pourrait également être utilisé dans les pays à revenu intermédiaire confrontés à des défis spécifiques.

82. L'Équateur s'est engagé à renforcer les secteurs agricole et alimentaire afin de garantir l'approvisionnement en denrées alimentaires, mais la crise actuelle a fait grimper le prix des intrants agricoles, affectant les chaînes de production. Lors de sa trente-septième session, tenue à Quito en 2022, la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes a réaffirmé la nécessité de garantir que les systèmes agroalimentaires et les chaînes de valeur se relèvent de la pandémie de COVID-19 grâce à la mise en œuvre de programmes prioritaires faisant partie du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO pour la région. En outre, l'Équateur collabore avec la FAO pour appliquer le cadre de programmation par pays pour 2022-2026 à l'appui du Programme 2030, dans le but d'améliorer la production, la nutrition et l'environnement. Les systèmes agroalimentaires devraient pouvoir être transformés pour être durables, efficaces, résilients et inclusifs, avec un faible impact sur l'environnement et intégrer des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

83. L'un des éléments centraux de la politique équatorienne est la réduction de la malnutrition chronique chez les enfants et la mise en œuvre de programmes pour atteindre cet objectif dans le cadre d'un plan de création d'opportunités pour la période 2021-2025. L'amélioration de la situation sur le plan nutritionnel dans le monde en développement, l'accent étant mis sur la lutte contre la malnutrition chronique

des enfants, doit être une priorité car il s'agit d'un phénomène multidimensionnel qui s'est aggravé, en particulier dans les zones rurales et pauvres. Il faut agir pour améliorer l'accès à une alimentation sûre, suffisante, abordable, nutritive et variée, et l'agriculture familiale et à petite échelle joue un rôle pour parvenir à la sécurité alimentaire et au bien-être. L'Équateur soutient les efforts déployés par la communauté internationale dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) et de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) et participera de manière constructive aux débats sur l'élimination de la pauvreté, le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition.

84. **M. Kenga** (Kenya) dit qu'il est essentiel de faire preuve de volonté politique pour prendre des mesures urgentes et audacieuses afin de relever les défis interdépendants auxquels le monde est actuellement confronté. La flambée des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et du carburant et la diminution de l'accès aux intrants agricoles ont continué à faire des ravages, frappant toujours plus durement les groupes les plus pauvres et les plus défavorisés. Dans la Corne de l'Afrique, la faim pourrait toucher jusqu'à 20 millions de personnes en 2022, des millions de têtes de bétail étant déjà mortes dans la région, y compris au Kenya, qui a adapté ses stratégies pour accorder la priorité aux secours en cas de sécheresse et de famine, minimiser les perturbations dans l'éducation et améliorer les systèmes de protection sociale et de soins de santé afin de garantir le bien-être des citoyens. Les mesures à court et à long terme prises par le Gouvernement à cet égard comprennent le subventionnement des engrais, du carburant et d'autres produits essentiels comme le maïs. Dans le cadre de sa stratégie de transformation et de croissance du secteur agricole pour 2019-2029, l'État soutient la diversification des cultures et la création de valeur ajoutée et veille à ce que les agriculteurs produisent davantage de nourriture, avec une plus grande diversité, et augmentent leurs revenus.

85. Plusieurs mesures prioritaires doivent être mises en avant. Premièrement, les défis doivent être relevés de manière globale, le programme de développement constituant la base de l'action, en particulier pour les pays en développement. Deuxièmement, le soutien financier et technologique et le renforcement des capacités sont essentiels pour permettre aux systèmes agroalimentaires des pays vulnérables de devenir résilients aux chocs. Aucun pays, petit ou grand, n'a jamais atteint une croissance notable sans moderniser son secteur agricole. Troisièmement, le secteur agricole est le fondement du développement de nombreuses nations en développement et est essentiel pour créer une croissance équitable, inclusive et durable, et les systèmes agroalimentaires durables sont indispensables pour éliminer

l'extrême pauvreté, les inégalités et la malnutrition. Les engrais et autres intrants agricoles doivent être rendus abordables et disponibles, en particulier pour les plus vulnérables, et le Kenya a donc salué l'« Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens ». Quatrièmement, les données et les informations en temps réel restent déterminantes pour les systèmes de planification, d'alerte et d'intervention rapides et les entités des Nations Unies doivent fournir en temps voulu des informations précises, fiables et factuelles pour la prise de décisions. Cinquièmement, un mécanisme d'urgence mondial est nécessaire pour faciliter l'accès à l'allègement de la dette, aux financements à des conditions concessionnelles et aux subventions, ainsi qu'aux instruments de réduction des risques et d'octroi de prêt pour accroître les investissements dans les secteurs concernés, en particulier pour soutenir l'accès à des engrais et des semences de qualité à un prix abordable et réduire les risques liés à l'investissement dans la production d'engrais en Afrique. Enfin, la lutte contre les changements climatiques ne doit pas entraver le développement dans les autres pays mais doit se fonder sur les principes d'équité et de transition juste.

86. **M^{me} Hasanova** (Tadjikistan) déclare que l'avenir de la planète dépend des mesures prises en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Les changements climatiques et d'autres menaces et défis mondiaux ont retardé la réalisation des objectifs de développement durable et la pandémie de COVID-19 a exercé une pression énorme sur les systèmes alimentaires en particulier. Le Tadjikistan est confronté à des défis environnementaux, notamment la dégradation des sols, et est vulnérable aux effets des changements climatiques qui ont exacerbé la sécurité alimentaire et sapé les moyens de subsistance des communautés vulnérables. Le Gouvernement a fait de la sécurité alimentaire et de l'accès à une bonne nutrition l'une de ses priorités de développement et son plan stratégique vise à combler les lacunes et à promouvoir le renforcement des capacités afin de soutenir les efforts nationaux pour atteindre l'objectif de développement durable n° 2 relatif à l'élimination de la faim. Le plan vise à atteindre quatre résultats stratégiques pour 2024. Premièrement, les personnes vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire, y compris les enfants des écoles primaires, dans des districts ciblés, doivent pouvoir satisfaire leurs besoins alimentaires de base. Deuxièmement, les groupes vulnérables, notamment les nourrissons et les femmes et filles enceintes et allaitantes, dans les districts où le protocole de malnutrition aiguë est mis en œuvre, doivent présenter des niveaux de malnutrition plus faibles. Troisièmement, les communautés ciblées en situation d'insécurité alimentaire dans les zones vulnérables aux changements climatiques doivent accroître leur résilience aux chocs. Quatrièmement, les institutions gouvernementales doivent accroître leurs

capacités à cibler, concevoir et mettre en œuvre des stratégies efficaces en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

87. La science est un domaine clé dans l'actualisation des systèmes alimentaires mondiaux pour garantir l'intégration des changements et l'obtention collective de meilleurs résultats. L'amélioration de tous les éléments des systèmes alimentaires, en mettant l'accent sur l'innovation et la transition numérique, doit être une priorité pour tous les États Membres, avec le soutien du système des Nations Unies.

La séance est levée à 13 h 05.